

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DE SOIR.

MATINÉE 14. — N° 11

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mai 18 mo-Mati 1865.

PRIS DE L'ABONNEMENT (en francs)
 Un an, 10 fr.
 Six mois, 6 fr.
 Trois mois, 3 fr.
 Par la poste, 12 fr.
 En espèces, 10 fr.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 AU BUREAU DES CONTRACTIONS,
 Quai Napoléon, au coin de la rue Boissière, 1. Papeete.

PRIS DES ANNONCES (en francs)
 Les 20 premières lignes 10 fr.
 Au-delà de 20 lignes 50 c. la ligne.
 Les annonces remises ne paient la moitié de ce prix à la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Acta Administrativa. — Nouvelle-Calédonie.
 Bulletin de l'Administration. — 8^e an 18 décembre 1864. — Nuits d'été. — Ya.
 niers. — Culture du tabac. — Mouvements du port. — Marché de Papeete.
 Tables d'abaissement. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service des Approvisionnements.

L'administration désireait traiter pour la fourniture de 130 tonnes de charbon de terre, nécessaires à la fin de l'année 1865 et pendant l'année 1866.

L'adjudication de cette fourniture aura lieu le 31 mars 1865, à 2 heures de relevée, dans le cabinet de l'Ordonnateur T.L. de Directeur.

Le cahier des charges est déposé au détail des approvisionnements, où il peut être consulté. 3-1

Service des Contributions. — Papeete.

Le brig-gendarme Sprague, de la maison Bort, parti de 1^{er} au 5 avril prochain pour Valparaiso et Papeete, emportant le courrier.

On invite les personnes dont les noms suivent à se présenter au bureau de la poste, pour retirer les lettres et les journaux leur appartenant :

Anorette.	Gaylesworth.	Montfort, Bernard.
Barber.	Gilbert.	Mastier.
Barthola Castillo.	Gillett.	McLennan.
Berthelot.	Griffin.	Pein.
Bois.	Griffin, Henry.	Perin.
Brugard.	Henry, Isaac.	Perman.
Broadbent.	Hilaire, Victor.	Parsons, S.
Brown.	Hove.	Reddy, Margaret.
Cachel.	Hovland.	Reyn.
Gain.	Hutchinson.	Richard.
Chase.	Jacob.	Rouffie.
Chapoy.	Kioken.	Rutten.
Osborn, Richard.	Kioken.	Saunders.
Cornwall.	Kioken.	Sarter, George.
Coste.	Kioken.	Smith, George.
Coste, Francis.	Kioken.	Stewart.
Davis.	Kioken.	Strauss.
Delpeyre.	Kioken.	Swart.
Dorier, François.	Kioken.	Vaeson.
Duret.	Kioken.	Vivian.
Fahar, François.	Kioken.	Wagner.
Filars.	Kioken.	Wibber.
Fischard.	Kioken.	Wright.
Gans.	Kioken.	Yer, Anapah-2.
Gatherer.	Kioken.	

Nouvelle-Calédonie.

L'ingénieur des mines, M. J. Garnier, écrit au gouverneur, sous la date de Kobié, 6 octobre 1864, qu'il a raconté dans la rivière de Kargont, intérieurement dans des grottes, des schistes bouilliers d'une puissance assez considérable, dans lesquels, dès les premiers coups de pioche, on a mis à jour un lit de charbon. On a été en outre immédiatement en galerie, et à 3-50 d'avancement, la couche charbonneuse paraissait augmenter en puissance et en qualité. Cependant il était encore difficile de mesurer exactement l'épaisseur du banc de charbon, attendu qu'il se trouve très-divisé par des schistes. Le charbon extrait jusqu'ici a paru posséder tous les caractères de l'anthracite ou d'une houille très-maigre : il est dur, éclatant, dense, difficile à enflammer, brûle presque sans flamme, et donne, par la combustion, beaucoup de chaleur. Mais il est probable que dans les parties plus avancées de la couche de charbon on trouve en substances bitumineuses augmentées. L'ingénieur a exploité cinq sacs pleins du nouveau charbon à Port-de-France.

Le 18 janvier, le gouverneur et de nombreux invités se sont rendus à l'îlot Amédée, voisin de la passe de Boulari, situés au sud du mouillage de Port-de-France, pour assister à la pose du premier poteau de la tour du phare qui en a décidé d'être élevé. Le phare a été emporté au Havre, en juin 1864, par l'Emile Perrier, qui mouillait sur rade de Port-de-France le 16 novembre suivant. En attendant son arrivée, les travaux de fondation se poursuivaient avec activité sur l'îlot. Le phare repose sur un massif en béton de ciment, dans lequel les parties métalliques inférieures sont scellées sur une hauteur de 2-29. La première partie des maçonneries de fondation est exécutée : elle a 14 mètres de diamètre sur 1 mètre de hauteur, et repose sur un beau sabbé madréporique parfaitement encaissé dans le récif environnant l'îlot. La seconde partie des maçonneries sera faite lorsque tous les puits de fondation en fonte seront mis en place et parfaitement nivelés : elle aura 12 mètres de diamètre sur 2-50 de hauteur. La portée moyenne de l'appareil du phare (à feu fixe) sera de 22 milles, et au hauteur au-dessus des plus hautes mers de 50 mètres. L'appareil d'éclairage est un appareil à vapeur de premier ordre, qui est disposé de manière à éclairer tout l'horizon. L'optique et la lanterne sortent des ateliers de M. Henri Lepaute, l'un des meilleurs constructeurs d'appareils de phares ; la tour métallique sort de l'usine de M. Rigolot, constructeur en renom à Paris. M. l'ingénieur Bertin, chargé de l'érection de ce phare, a déjà nommé l'après avoir terminé son travail pour la fin de l'année et faire l'allumage du phare le 1^{er} janvier 1866. Tous les marins verront là une bonne œuvre.

BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

(Bulletin du 2 décembre 1864.)

Une dépêche de Berlin annonce que les troupes qui ont pris part à l'expédition des duchés ont fait leur entrée solennelle dans cette capitale. Le roi marchait à leur tête. La population a accueilli l'armée par des acclamations et la ville entière était pavée.

Les correspondances d'Amérique apportent des détails intéressants sur l'expédition du général Sherman en Géorgie. Son armée s'avance en ordre parfait, ayant ses convois et son artillerie au centre et entourant un espace assez considérable pour permettre aux soldats de vivre sur le pays ennemi. Les autorités confédérées ont enfin compris le péril qui les menaçait ; des manifestes qui appellent toute la population aux armes ont été répandus en Géorgie ; ils déclament du patriotisme des habitants de faire le vœu d'être de l'ennemi et de détruire tout ce qui pourrait servir à approvisionner l'armée confédérée.

A Santo Domingo, le général Polanco a été choisi comme chef par les insurgés, et l'on craint que les hostilités ne reprennent dans peu de temps. Les membres de l'ancien gouvernement insurrectionnel auraient été fusillés.

(Bulletin du 10 décembre.)

Une dépêche télégraphique de Turin, datée du 9 à 5 heures et demie du soir, nous annonce que le sénat a adopté la loi relative à la transition de la capitale à la majorité de 134 voix contre 47. Il y a eu 2 abstentions.

Le prince Frédéric-Charles de Prusse a publié une proclamation dans laquelle il annonce au peuple des duchés que les gouvernements d'Autriche et de Prusse ont résolu de réunir provisoirement l'administration supérieure du Holstein, du Slesvig et du Lauenbourg entre les mains de leurs commissaires civils chargés jusqu'ici du Slesvig, et d'organiser par là une situation provisoire que les deux puissances chercheront à faire cesser par une décision aussi prompte que possible en tenant compte de tous les droits et titres bien fondés.

Une correspondance d'Athènes apporte des détails sur la séance solennelle dans laquelle le roi a prêté serment à la nouvelle charte constitutionnelle. Le jeune monarque a prononcé la formule du serment en grec, d'une voix ferme et de manière à être entendue de toute l'assemblée. Il a été accueilli à sa sortie par les acclamations de la foule.

Les journaux anglais publient le texte des résolutions que M. Henry, sénateur du Tennessee, a présentées au congrès confédéré. Ces résolutions ont pour but de préciser la position des États confédérés, et de déclarer que le congrès et le peuple des États sont déterminés à poursuivre la guerre jusqu'à ce que leur indépendance soit reconnue.

On mande de New York que le mouvement offensif de Sherman a complètement pris les confédérés par surprise. Afin de dominer aux troupes qu'on rassemble de toutes parts le temps d'arriver, les habitants de la Géorgie détruisent les ponts, interceptent les routes et font des efforts désespérés pour retarder le mouvement de l'armée du Nord. Les milices de la Floride, de l'Alabama et de la Caroline du Sud accourent au secours des milices géorgiennes.

Une dépêche de Bucharest annonce que les élections des villes et des campagnes ont donné une immense majorité aux candidats du gouvernement.

(Bulletin du 11 décembre.)

Une dépêche de Hambourg annonce qu'une députation des habitants du Slesvig septentrional s'est rendue à Kolding dans le Jutland, pour présenter une adresse au roi de Danemark. Christian IX n'a consenti à recevoir les députés qu'en leur qualité de Slesvigiens ; ils ont dû, avant d'être admis, déposer les emblèmes dans qu'ils portaient. Le roi a répondu qu'il éprouvait le plus profond regret de la séparation d'eux, mais qu'il espérait qu'en présence du fait accompli, les habitants du Slesvig septentrional sauraient montrer la raison et la patience nécessaires.

On sait que les fédéraux croissent sur une presqu'île appelée Butsch, par un canal qui doit leur permettre d'arriver au des canaux de la Géorgie détruisent les ponts, interceptent les routes et font des efforts désespérés pour retarder le mouvement de l'armée du Nord. Les milices de la Floride, de l'Alabama et de la Caroline du Sud accourent au secours des milices géorgiennes.

Le prince de Nagato, à la suite de l'affaire de Simonoski, avait refusé de payer l'indemnité de guerre arbitraire par le Taicout ; par suite il a été condamné à la perte de ses biens et honneurs. Cette sentence ayant reçu un commencement d'exécution, le prince s'est empressé d'envoyer à Yodo son premier ministre auprès des représentants des puissances européennes pour les supplier d'intervenir en sa faveur. Le prince de Nagato s'est déclaré prêt à exécuter toutes les clauses de traité et à payer immédiatement toutes les sommes qui seraient stipulées.

(Bulletin du 42 décembre.)

Dans sa séance du 10 décembre, le sénat italien a voté plusieurs projets de loi se rattachant à la transition de la capitale à Florence. Il a voté pour donner diverses compensations à la ville de Turin. Une somme de 1 million 67-mille francs de rente sera inscrite

